

# Réouverture de la totalité des collèges publics du Vaucluse le 18 mai



Le Conseil départemental de Vaucluse vient d'annoncer que les collèges publics du département seront en mesure d'accueillir à nouveau, dès le lundi 18 mai, les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> dont les familles souhaitent le retour en classe. A cette date, la totalité des 41 collèges publics de Vaucluse vont donc pouvoir rouvrir leurs portes à un grand nombre d'élèves. Pour parvenir à ce résultat, tout en respectant le protocole sanitaire édicté au niveau national, le Conseil départemental de Vaucluse, dont l'une des compétences est de veiller au bon fonctionnement de ces établissements scolaires, a réalisé pendant la période du confinement, et tout particulièrement ces trois dernières semaines, un important travail préparatoire, en lien étroit avec l'Education nationale.

« Nous serons en mesure d'accueillir les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup> qui se présenteront dès lundi 18 mai au



Ecrit par Echo du Mardi le 14 mai 2020

matin. »

« Nous préparons en fait la sortie de crise depuis le début du confinement, ce qui s'est traduit par un état des lieux collège par collège, sur un certain nombre de points précis, explique Dominique Santoni, vice-présidente du Conseil départemental en charge des collèges. Il était hors de question de faire courir des risques aux collégiens, à leurs familles et aux personnels des collèges, toutes catégories confondues. Nous avons donc vérifié les superficies, pour respecter la règle des 4 m<sup>2</sup> dont doit disposer chaque élève. Nous avons recensé les points d'eau et les toilettes. Nous avons également déterminé, et c'est un point essentiel, combien d'agents du Département seraient mobilisables. C'est la raison pour laquelle nous pouvons annoncer aujourd'hui que la totalité des collèges publics sont en mesure d'accueillir les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup> qui se présenteront le 18 mai au matin. »

« L'Education nationale fournira 2 masques jetables par jour et par élève. »

La règle des 4 m<sup>2</sup> limite à 15 le nombre d'élèves qui pourront se trouver dans la même salle au même moment. Au-delà, les élèves seront placés en télétravail dans une pièce différente. Chaque collégien ayant non seulement l'obligation de se tenir à un mètre de distance de toute personne mais aussi de porter un masque, l'Education nationale fournira deux masques jetables par jour et par élève. Le Conseil départemental, pour sa part, a d'ores et déjà équipé ses personnels en masques et gel hydro-alcoolique. Par ailleurs, des sens de circulation vont être mis en place, pour éviter que les collégiens ne se croisent dans les couloirs.

La forte mobilisation des personnels du Conseil départemental permet également la réouverture des demi-pensions dans l'ensemble des établissements dès le 18 mai. « C'était une volonté forte à la fois du président du Conseil départemental et du directeur académique des services de l'Education nationale, ajoute Dominique Santoni. La réouverture des collèges s'inscrit dans la sortie du confinement. Elle obéit à des considérations pédagogiques, bien entendu, mais elle accompagne aussi le nécessaire redémarrage de l'activité économique. Il n'était pas envisageable que les familles des collégiens de retour en classe soient obligées de pallier l'absence de demi-pension ».

Selon les configurations, et toujours pour respecter le protocole sanitaire, certains élèves seront peut-être amenés à prendre leur déjeuner dans les classes ou à l'extérieur (en fonction de la météo), à l'appréciation du chef d'établissement.

« Les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> devraient pouvoir retourner au collège fin mai. »

Enfin, s'agissant des transports scolaires (ndlr : qui sont de la compétence de la Région), le Conseil départemental de Vaucluse souhaite attirer l'attention des parents sur le fait que le 18 mai au matin, les collégiens qui emprunteront les bus de la Région devront impérativement porter un masque. Un enfant



Ecrit par Echo du Mardi le 14 mai 2020

dépourvu de masque pourra se voir refuser l'accès au bus. « Il est donc essentiel d'attendre que son enfant soit bel et bien monté dans le bus avant de repartir », insiste le Département.

A noter enfin que, sous réserve d'une évolution favorable de la situation et des directives de l'Education nationale, les élèves de 4e et de 3e devraient pouvoir retourner au collège fin mai.